

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA POINTE-DE-L'ÎLE (SEPÎ)

☎ 514-645-4536 | Téléc. 514-645-6951 | [®] www.sepi.gc.ca | (**f**)www.facebook.com/sepi.syndicat

BILLET | MONSIEUR LE MINISTRE, UN PEU DE CONSIDÉRATION POUR LES ENSEIGNANT(E)S DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SVP!

Les 5 et 6 février derniers, se tenait dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique de la réussite* éducative, une journée de réflexion sur la modernisation de la formation professionnelle (FP) au Québec, organisée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Cette rencontre avait pour objectif de moderniser la FP sur la base de la contribution de l'ensemble des partenaires de tous les milieux, mais mis à part quelques enseignant(e)s en responsabilité syndicale, aucun(e) enseignant(e) n'a été invité(e) à cette rencontre, et ce, même si près de 300 personnes y étaient invitées! Le MEES ne considère tout simplement pas les enseignant(e)s comme des partenaires! Il me parait plus qu'important de vous faire part de ce qui a été discuté lors de ces rencontres, car vos conditions de travail et vos milieux d'enseignements risquent de changer si le gouvernement va de l'avant.

Ainsi, selon plusieurs personnes présentes, les structures de la FP sont trop rigides et les formations devraient davantage être données en entreprise (ATE). Pourtant, quiconque enseigne à la FP sait que le milieu de l'emploi est très proactif lorsque vient le temps de recruter nos étudiant (e)s, mais qu'il est un très mauvais partenaire lorsqu'il est question de formation.

Plusieurs souhaitent également offrir la possibilité aux étudiant(e)s de suivre des DEP/ASP à temps partiel, et ce, même si nos programmes n'ont pas été conçus pour être fractionnés. Qui plus est, ces mêmes soi-disant spécialistes souhaitent que les formations courtes qui mènent à une attestation d'études professionnelles (AEP) soient davantage mises de l'avant. À cet effet, il importe de rappeler aux enseignant(e)s que ces heures de formation ne permettent pas d'obtenir un contrat, mais de ne faire que des heures à taux horaire, ce qui ne fait qu'accentuer la problématique de la précarité chez les enseignant(e)s en FP.

Certaines personnes souhaitent également que le prêt de cartes entre les commissions scolaires, selon les besoins du marché du travail et les clientèles étudiantes, soit de nouveau possible. Cela entrainerait, selon nous, une problématique majeure puisque certain(e)s enseignant(e)s pourraient être amené(e)s à travailler bien loin de chez eux.

La meilleure dans tout ça? Le MEES n'a mentionné le mot «enseignant» qu'à deux reprises et l'une d'elles était pour rappeler que les enseignant(e)s de la FP sont réfractaires aux nouvelles technologies. Cela en dit long sur l'opinion qu'il a de nous et sur l'importance qu'il nous accorde!

Par ailleurs, ce qui est également assez troublant, **c'est qu'on ne mentionne plus qu'il faut valoriser la FP**, même si voilà plus de 20 ans que des efforts sont faits en ce sens. Maintenant, le ministre de l'Éducation et certains acteurs complaisants parlent de «positionnement» de la FP. Ce terme plutôt vague veut-il dire que la FP doit se rapprocher davantage de l'entreprise? Qu'elle doit se repositionner vis-à-vis les cégeps? Ou pire encore, comme étant une filière de formation pour les élèves en difficulté? Tant de questions sans réponse. Cependant, ce que nous savons, c'est que le MEES travaille actuellement à la rédaction d'un plan d'action concerté à la FP et que ce plan pourrait bien être présenté avant les prochaines élections.

Soyez assuré(e)s que vos élus syndicaux font les représentations nécessaires pour défendre vos conditions de travail et que vous serez informé(e)s rapidement dès que le plan d'action pour la FP sera rendu public.

■ Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

AGENDA

FORMATIONS SYNDICALES ** INSCRIPTION NÉCESSAIRE **

- >> Le mardi 17 avril 2018 de 13 h 30 à 15 h 30: formation sur la répartition des tâches
- >> Le mardi 24 avril 2018 de 16 h 30 à 18 h 30: formation sur la retraite
- >> Le mercredi 25 avril 2018 de 9 h 00 à 15 h 30: formation personne déléguée 101

PERSONNES DÉLÉGUÉES ** INSCRIPTION NÉCESSAIRE **

>> Le mardi 17 avril 2018 de 16 h 15 à 20 h 00: conseil des personnes déléguées (CPD) à la salle 108 du Centre communautaire Roussin

CONSEIL DES COMMISSAIRES

>> Le mercredi 18 avril 2018: conseil des commissaires de la CSPÎ



NFO | «APPRIVOISER LE MAMMOUTH»

«L'entrée à la maternelle est un moment important dans la vie d'un enfant. C'est un passage vers l'univers des grands, un pas signifiant vers le monde du savoir, le début de la vie d'écolier et d'un long voyage scolaire.»

La trousse **Apprivoiser le mammouth** comprend vingt (20) dépliants pour les parents des élèves, un dépliant d'informations générales et une affiche pour les enseignants et les enseignantes du préscolaire. Chaque enseignant et enseignante du préscolaire reçoit une trousse via la livraison syndicale. Les dépliants peuvent être distribués lors du *Bienvenue à la maternelle* ou lors de l'entrée progressive. Il s'agit de s'entendre en équipe cycle du préscolaire de chacune des écoles et d'exercer l'autonomie professionnelle à laquelle nous avons droit.

Les modalités de l'entrée progressive des élèves au début de l'année, incluant l'entrée progressive du préscolaire, font l'objet de consultations au CPEPE. Les enseignants et les enseignantes du préscolaire sont les mieux placé(e)s pour déterminer le nombre de jours et les modalités organisationnelles nécessaires liés à ce temps de l'année. Forts de l'aval des collègues en en Conseil des enseignants et des enseignantes de l'école (CEE), les enseignant(e)s du préscolaire ont besoin d'être soutenus dans ce choix. Une maternelle

réussie permet de mieux dépister les enfants ayant des défis particuliers. Un soutien personnalisé pour certain(e)s élèves et une organisation scolaire ouverte dirigent le/la nouvel(le) élève vers une vie de classe sécurisante et stimulante.

Il n'y pas que les enfants qui soient sous le choc de l'entrée dans la grande école, les parents peuvent l'être aussi. L'autonomie des enfants du préscolaire est très variable de l'un à l'autre. Même si les enfants ont fréquentés des



© FAE

milieux de garde avant l'entrée à la grande école, ces lieux sont très différents entre eux. L'entrée progressive permet de baliser et d'équilibrer les dynamiques des groupes du préscolaire et de vivre un accrochage scolaire!

■ Brigitte Bienvenue | brigittebienvenue@sepi.qc.ca



FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

Cette année, la manifestation pour souligner la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs se tiendra le samedi 28 avril à 13h pour permettre à plus de gens d'y participer. Dans le contexte politique actuel, il est très important de faire entendre notre voix.

La manifestation nationale de cette année s'articule autour de cinq (5) revendications:

- salaire minimum à 15\$ l'heure;
- réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux et mise en place de mesures concrètes pour mettre fin aux surcharges de travail;
- conciliation travail-famille-études;
- lutte contre les paradis fiscaux;
- transition juste.

Si les quatre (4) premiers enjeux sont plus connus, la transition juste n'en est pas moins primordiale et signifie le virage vers une économie plus verte, fondée sur des énergies renou-

velables et un modèle de développement durable qui entraînera une restructuration majeure de l'économie et du marché du travail. Prendre le parti des travailleurs et des travailleuses, c'est s'assurer que cette transition se fera de manière juste, sans laisser pour compte les travailleurs et les travailleuses et leurs communautés. C'est prévoir les investissements nécessaires pour soutenir et accompagner les travailleurs et travailleuses et mettre en place les mesures d'adaptation au marché du travail.

Contactez Chantal Poulin, responsable de la mobilisation, si vous souhaitez vous joindre au mouvement.

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca







Vous êtes enseignante ou enseignant de français, de monde contemporain ou encore d'éthique et culture religieuse? Sachez que la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) prolonge son concours héros – La grande rédaction jusqu'au 10 mai 2018!

Voici comment participer:

- Au cours des derniers mois, vos élèves ont écrit un texte sur les fausses nouvelles, l'intimidation, l'accueil des réfugiés au Québec, le développement des transports en commun, le salaire des médecins, le phénomène #moiaussi ou encore sur tout autre sujet en lien avec les valeurs héros (humanité écocitoyenneté respect ouverture solidarité)?
 - Si c'est le cas, ils pourraient peut-être se qualifier. Visitez le <u>www.lafae.qc.ca/heros</u> pour connaître les critères de sélection.
- Si non, vous pouvez inviter vos élèves de 4° et 5° secondaire, ou de l'éducation des adultes, à rédiger un **texte d'opinion** ou une **lettre ouverte** d'un maximum de **600 mots** sur l'une des cinq (5) **valeurs** héros et soumettez leur rédaction au jury mis sur pied par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

DES PRIX IMPORTANTS!

- Un stage de deux (2) jours au quotidien La Presse et la publication d'une lettre dans la section Opinion du quotidien;
- La publication d'une lettre dans Le Devoir dans la section Débats d'idées du quotidien et un abonnement d'un an au journal;
- Une formation intensive de trois (3) jours avec Amnistie internationale.

Consultez tous les détails du concours: <u>www.lafae.qc.ca/heros/</u> Consultez la page Facebook: Mouvement héros – FAE

Vous avez des questions ? Faites-nous parvenir un message par courriel: info@heros-mouvement.ca.

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca

INFO

MISE À JOUR DE LA LISTE VERTE (SECTEUR JEUNES)

La CSPÎ procédera sous peu à la mise à jour de la liste de priorité d'emploi des enseignant(e)s admissibles à des contrats à temps partiel communément appelé «liste verte». La commission scolaire ajoutera, dans chaque champ ou discipline, par ancienneté, les noms de tou(te)s les enseignant(e)s détenteurs/trices d'une qualification légale qui, en date du 15 mai:

- ont obtenu dans ce champ ou cette discipline, deux (2) contrats à temps partiel répartis sur au moins deux (2) années scolaires qui totalisent 140 jours ou plus au cours des trois (3) années scolaires précédentes;
- ont une évaluation globale positive, soit avoir obtenu au moins les deux (2) dernières évaluations positives lors de contrats obtenus au cours des trois (3) dernières années scolaires (notez que l'absence d'évaluation équivaut à une évaluation positive);

ont réussi le CEFRANC ou le TECFÉE et **ont transmis leurs résultats** à la CSPÎ.

Nous vous invitons à vous assurer que la CSPÎ détient l'ensemble de ces informations en date du 15 mai 2018 afin de voir votre nom ajouté à «liste verte». Si vous avez un doute, nous vous conseillons de communiquer avec nous ou avec la CSPÎ afin de s'assurer que votre dossier est en règle. Également, si vous devez transmettre des documents à la CSPÎ par télécopieur, nous vous conseillons de conserver une preuve de transmission.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

INFO I

FORMATION SUR LA RÉPARTITION DES TÂCHES

Le SEPÎ offrira sous peu une formation sur la répartition des tâches. Les dispositions liées à la répartition des tâches n'ont pas changé depuis juin 2009, cette formation s'adresse donc aux personnes déléguées ou aux présidences de CPEPE qui n'ont jamais suivi cette formation.

Pour vous inscrire, nous vous invitons à vous rendre sur notre site Internet au www.sepi.qc.ca sous l'onglet Agenda / Formations ou écrivez à <u>courrier@sepi.ac.ca</u> ou encore composez le 514-645-4536.

Pour les enseignant(e)s du primaire, la formation sera donnée le mardi 17 avril 2018 de 13 h 30 à 15 h 30. Les places sont limitées à 60 personnes.

- Pour les enseignant(e)s du secondaire, la formation sera donnée le mardi 17 avril 2018 de 13 h 30 à 15 h 30. Les places sont également limitées à environ 25 personnes.
- Pour les enseignant(e) du champ 01 qui désirent obtenir la formation, merci de communiquer avec Catherine Faucher à catherinefaucher@sepi.qc.ca ou au 514-645-4536, poste 214.

Le lieu de la formation vous sera acheminé ultérieurement.

La date limite d'inscription est le vendredi 13 avril 2018 à midi.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

INFO

UNE GRILLE DE SUPPLÉANCE DÉPANNAGE (RU) ? UNE NÉCESSITÉ!

Sujet récurrent ces temps-ci: le manque de personnel enseignant et le recours au remplacement d'urgence.

L'article 8-7.11 de l'Entente locale prévoit de auelle manière on doit pallier à l'absence d'un(e) enseignant(e) et qu'à cet effet, l'utilisation de la grille de remplacement d'urgence doit être en <u>dernier recours</u>. Ceci étant dit, nous vous conseillons fortement de vous assurer que votre école a en place une telle grille qui couvre toutes les périodes à l'horaire, et ce, afin d'éviter que votre direction n'assigne des enseignant(e)s au hasard.

À ce sujet, nous vous rappelons que l'établissement d'une telle grille par votre direction doit être précédé par une consultation du CPEPE, tel que le prévoient les articles 8-7-11 D) et 4-2.08 (9) de l'Entente locale. Une fois cette consultation du CPEPE effectuée en AGEE et une fois la grille conçue par la direction, celle-ci doit être déposée au CPEPE et jointe au procès-verbal.

Par ailleurs, à compter de la 3° journée d'absence consécutive d'un(e) enseignant(e), l'enseignant(e) alors inscrit à la grille de remplacement d'urgence est libre de refuser d'effectuer une telle suppléance.

- Annie Primeau | annieprimeau@sepi.qc.ca
- Josiane Gratton | josianegratton@sepi.qc.ca



capsule héros

Le Jour de la Terre se tiendra le 22 avril prochain. Si vous envisagez profiter de l'évènement pour faire un projet avec vos élèves, pensez à demander une certification héros!

Comment obtenir une certification héros?

La certification héros valorise et souligne les projets environnementaux et sociaux faits par les élèves qu'ils soient individuels, de classe, d'école ou de commission scolaire. Des membres du comité

héros de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) se déplacent pour remettre des certificats et des bannières aux acteurs impliqués. Le projet doit être parrainé par un enseignant ou une enseignante. Il doit être en lien avec au moins une des valeurs héros (Humanité, Écocitoyenneté, Respect, Ouverture, Solidarité). Les petits gestes et initiatives touchant ces valeurs sont aussi admissibles à une certification. Pour consulter le formulaire de certification en ligne: www.lafae.qc.ca/formulaire-de-certification.

Krystel Robert, membre du comité héros

Le TOPO est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ). Tiré à 2600 exemplaires, le TOPO est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ). La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

> Commentaires et/ou suggestions Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ) 745, 15° Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9 Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951 | Par courriel: topo@sepi.gc.ca